



LOWER Arthur R. M., *This Most Famous Stream: The Liberal Democratic Way of Life*. Toronto: The Ryerson Press, 1954.
193 p.

Michel Brunet

Volume 8, numéro 4, mars 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301681ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301681ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brunet, M. (1955). Compte rendu de [LOWER Arthur R. M., *This Most Famous Stream: The Liberal Democratic Way of Life*. Toronto: The Ryerson Press, 1954. 193 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(4), 570–580.
<https://doi.org/10.7202/301681ar>

LIVRES ET REVUES

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE ET BRITANNISME⁽¹⁾

Parmi les universitaires et les écrivains anglo-canadiens, M. Arthur R. M. Lower occupe une place de premier plan. Comme historien *Canadian* (*Colony to Nation : A History of Canada; Canada, Nation and Neighbour*), il a contribué à la prise de conscience nationaliste du Canada anglais. Toutefois, s'efforçant d'être objectif, il n'a jamais ignoré qu'il existe un Canada français et que celui-ci possède sa propre culture et son histoire. Il a sincèrement cherché — sans toujours y réussir — à comprendre et à expliquer le problème canadien-français. Il préférerait certainement qu'il n'y eût qu'un seul Canada. Son idéal d'un *common Canadianism* pourrait alors se réaliser. Mais il demeure suffisamment lucide pour se rendre compte que les Canadiens français du Québec forment une société particulière, un groupe ethnique distinct de la majorité anglophone. Son nationalisme *Canadian* ne l'a pas rendu aveugle. Ses études et ses recherches en histoire du Canada lui ont enseigné que le Québec n'est pas et ne peut pas être une province comme les autres, puisqu'il demeure l'habitat de la nation canadienne-française.

Le titulaire de la Chaire Douglas en histoire du Canada à l'Université Queen's n'est pas uniquement un historien. Il est aussi un penseur politique qui s'intéresse à la science et à l'art du gouvernement des hommes. Sa conception de la société n'est pas pessimiste. Il a gardé foi en l'homme. Comme écrivain et comme citoyen, il a toujours défendu les institutions démocratiques et les idéaux qui ont inspiré et façonné le monde occidental. Ce n'est pas là son moindre mérite.

Son dernier volume invite tous ceux qui le liront à mieux apprécier les valeurs fondamentales de la civilisation chrétienne atlantique. Il se rend compte du terrible défi que lance à celle-ci le communisme contemporain. Il sait que Moscou et Pékin triompheront si les dirigeants

1. Arthur R. M. LOWER, *This Most Famous Stream : The Liberal Democratic Way of Life*. Toronto : The Ryerson Press, 1954. 193 p.

occidentaux s'en remettent uniquement à la force militaire pour endiguer leur avance. Le conflit qui oppose l'Est et l'Ouest ne se réglera pas par une guerre générale. Les luttes armées n'ont jamais rien résolu et, en cette deuxième moitié du XXe siècle, la guerre atomique nous propose un retour à l'âge des cavernes. La lutte présente se livre d'abord dans l'âme de chacun d'entre nous. Deux conceptions opposées de l'homme, de la vie et du monde sollicitent notre allégeance : la tradition chrétienne ou le matérialisme dialectique. Nous serons enfants de Dieu ou esclaves de la matière.

* * *

Sans liberté, il n'y a pas d'enfants de Dieu. Ce qui se passe actuellement dans tous les pays soumis à une dictature — qu'elle soit de droite ou de gauche — le démontre clairement. C'est pourquoi nous devons défendre et renforcer les institutions et les idéaux démocratiques. Renoncer à ceux-ci signifierait que nous sommes prêts à accepter le totalitarisme. On a pris l'habitude de désigner le bloc occidental sous l'expression "le monde libre". Ce n'est pas sans raison car la liberté demeure le plus précieux de tous les biens donnés à l'homme. Faire l'histoire de la liberté c'est rappeler comment l'homme a graduellement pris conscience qu'il est une personne responsable, ayant une nature et une destinée qui le placent au-dessus des bêtes et des choses. Le roi de la création. Un être autonome "créé par Dieu à son image et à sa ressemblance", selon la définition du petit catéchisme de notre enfance. Nous sommes vraiment hommes dans la mesure où nous sommes libres. Croire en la liberté de l'homme exige un acte de foi dont sont incapables tous ceux qui adoptent — consciemment ou inconsciemment — une explication déterministe de la vie et du monde.

Affirmer la liberté de l'homme n'est pas suffisant. Il faut créer des traditions et des institutions capables de la maintenir, car des forces hostiles la menacent constamment. Les faiblesses et les passions de l'homme, ses craintes, son ignorance, sa paresse, sa recherche du lucre mettent continuellement en danger sa liberté. Dans toutes les sociétés et à toutes les époques de l'histoire, les plus forts ont toujours désiré écraser les plus faibles. Et ceux-ci n'ont pas toujours eu les moyens de résister aux ambitions et aux abus de pouvoir des superbes. De plus, chaque homme doit apprendre à se dominer lui-même et à s'imposer une morale rigide s'il ne veut pas devenir le jouet de ses passions et

la victime de ses faiblesses. C'est en limitant volontairement sa liberté que l'homme peut la protéger contre les autres hommes et contre lui-même.

M. Lower n'oublie pas de souligner la contribution du christianisme à la libération spirituelle, intellectuelle et politique de l'homme occidental. Cependant, il n'insiste peut-être pas assez sur ce point. C'est la religion chrétienne qui a révélé aux hommes — à tous les hommes — qu'ils ont été créés égaux et libres. Tel était le sens révolutionnaire du message apporté par Jésus-Christ. Dressés contre l'absolutisme romain, les premiers chrétiens ont lutté et sont morts pour la liberté de conscience. Après la chute de l'Empire, l'Eglise a conservé les principaux trésors intellectuels de l'antiquité et est devenue le seul refuge de l'intelligence. Elle a policé les barbares dont elle a fait des chrétiens et des hommes libres. Au cours des luttes du Sacerdoce et de l'Empire, les papes défendirent d'abord la liberté de l'Eglise mais, en même temps, se précisa le sens de la déclaration du Christ : "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu." C'était la première affirmation du principe de la division des pouvoirs dont l'influence sera si grande sur l'évolution de l'ordre politique occidental. Le Concile de Trente établit les distinctions qui s'imposaient entre le domaine des connaissances révélées et celui des connaissances empiriques. La morale chrétienne enseigna aux hommes à dompter leur égoïsme et cultiva en eux le sens de la justice.

Les enseignements chrétiens sur le rôle de la grâce divine et des bonnes œuvres dans la sanctification individuelle élevèrent l'homme à une conception optimiste et dynamique de la vie et de sa destinée. Le dogme de la Communion des Saints révéla la solidarité et l'égalité qui existent entre tous les hommes, créatures de Dieu. Le christianisme fut réellement à l'origine des idéaux démocratiques. Et demandons-nous s'il existe une plus grande charte des libertés que le Sermon sur la montagne ?

* * *

L'auteur résume ensuite l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. Ce pays a été le premier à se donner des institutions juridiques et politiques à l'intérieur desquelles s'organisa une société libre. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait aucune liberté dans les autres pays. Mais il faut

reconnaître que l'Angleterre a, en quelque sorte, institutionnalisé la liberté. Les chartes médiévales dont la Grande Charte de 1215, les précédents et les coutumes reconnus par la Common Law, la formation et l'évolution de la Chambre des Communes, les Bills of Rights et les révolutions du XVII^e siècle, les mesures adoptées pour assurer une administration impartiale de la justice, la protection accordée par la loi à chaque citoyen et à la propriété privée, le rôle du cabinet et le triomphe de la responsabilité ministérielle, les Reform Bills du XIX^e siècle, les succès du mouvement travailliste au XX^e siècle marquent les étapes d'une longue histoire au cours de laquelle s'est créé le *liberal democratic way of life*. Celui-ci se complète par la liberté de la presse, la tolérance religieuse, la liberté d'association et de réunion, le droit à l'instruction et à un minimum de sécurité sociale.

M. Lower ne commet pas l'erreur — très fréquente chez certains défenseurs du capitalisme bourgeois et dit libéral — de croire que la démocratie c'est le libéralisme du XIX^e siècle. Celui-ci n'a été qu'un chapitre dans l'histoire de l'évolution du monde occidental vers l'établissement d'une société libre. Les hommes ne se sont initiés que graduellement et péniblement à la liberté. Des groupes puissants ont d'abord réclamé des "libertés" et des "droits" pour eux-mêmes. Ils luttaient principalement pour "leur liberté". La Grande Charte de 1215, par exemple, garantissait surtout les "libertés" des barons contre l'autorité royale. Les droits obtenus par certaines classes sociales s'étendirent ensuite à d'autres membres de la société, lorsque ceux-ci prirent l'initiative de faire reconnaître leurs exigences. Après avoir été longtemps le privilège d'une minorité, le droit de vote fut finalement accordé à tous les citoyens. Les classes populaires attendirent plusieurs siècles avant de pouvoir faire instruire gratuitement leurs enfants. Les ouvriers ont conquis la liberté de s'unir et de négocier collectivement leurs contrats de travail à la suite de longs combats qui se poursuivent toujours. Ce n'est que depuis deux générations que les gouvernements commencent à admettre qu'ils ne peuvent pas se désintéresser du bien-être matériel des économiquement faibles. Nous avons atteint le stage de la démocratie sociale.

L'auteur n'entretient aucune illusion sur le mythe de la *free enterprise*. Il ne soutient pas que l'entreprise privée est la condition *sine qua non* au maintien d'une société libre. Il laisse cette tâche aux magnats de la

finance et de l'industrie et à tous les *self-made men* qui réclament la liberté d'encaisser leurs profits sans se préoccuper du bien commun. Que d'injustices ont été commises au nom de la libre entreprise ! M. Lower admet que toute intervention de l'Etat pour limiter l'initiative d'un citoyen ou d'un groupe de citoyens constitue un danger pour la liberté. Mais ce sont des risques qu'il faut prendre car, au-dessus de la liberté, il y a la justice. Chaque fois que les gouvernements ont limité la voracité et les ambitions d'une minorité puissante, ils ont réellement servi la cause de la liberté puisqu'ils ont contribué à établir un peu plus de justice sociale au bénéfice de la majorité. Après avoir souligné que la création de l'Hydro-Ontario (1906) — législation qui s'opposait à la *free enterprise* — a réellement apporté aux habitants de cette province plus de liberté, il ajoute : "C'est avoir un point de vue mesquin et injuste que de confondre *free enterprise* — c'est-à-dire le droit d'agir à sa guise pour faire de l'argent — avec l'initiative personnelle, la liberté et, beaucoup plus encore, avec la justice." Plusieurs politiciens qui donnent souvent l'impression de n'être que les interprètes et les instruments des gros intérêts privés, auraient profité à lire ces pages. Quelques économistes et sociologues, victimes souvent inconscientes des enseignements du libéralisme économique, devraient reviser leurs notions en s'inspirant des sages remarques de M. Lower. Celui-ci a étudié l'exploitation de la forêt au Canada, *Assault Upon the Canadian Forest*, et il connaît tous les "bienfaits" de l'entreprise privée quand l'Etat ne s'acquitte pas de ses responsabilités comme gardien du bien commun.

* * *

La nation anglaise a essaimé hors de l'Angleterre. En Amérique, en Afrique du Sud et dans le Pacifique, des Etats anglophones se sont formés. Ils se sont équipés grâce à l'aide et au surplus économique de la mère-patrie. Celle-ci leur a fourni plus que des hommes, des techniques et des capitaux. Elle leur a donné sa philosophie de la vie et ses institutions. Le Canada anglais, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud anglophone ont conservé et enrichi la tradition libérale et démocratique héritée de leur nation-mère. Les Etats-Unis eux-mêmes n'ont jamais effacé ni renié l'époque où ils étaient colonies anglaises. Leurs institutions politiques et juridiques et la pensée libérale qui les inspire, les rattachent directement à la nation qui leur a donné naissance.

L'histoire a été particulièrement généreuse envers les peuples de

langue anglaise. Ceux-ci ont connu un succès exceptionnel et apporté une contribution unique à la civilisation occidentale. Ce sont eux qui ont doté celle-ci du *liberal democratic way of life*. Leurs réalisations économiques et politiques demeurent des chefs-d'oeuvre que toutes les nations envient et qu'elles ont tenté d'imiter. Depuis deux siècles, l'hégémonie du monde appartient à la race anglaise. C'est sur le pansaxonisme que s'appuie l'alliance des pays de l'Ouest. Les Etats-Unis et le Commonwealth britannique portent principalement la responsabilité de défendre le monde libre contre la menace communiste.

M. Lower est un héritier de la culture anglaise. Il appartient par toutes les fibres de son être à cette communauté de peuples qu'il appelle *Anglo-Saxondom*. Il en est légitimement orgueilleux. La glorieuse histoire et les grands succès de la race anglaise éveillent en lui une ferveur patriotique et une admiration qui atteignent au lyrisme. Le titre même de son livre s'inspire d'un poème de Wordsworth à la gloire des traditions libérales anglaises. Qui oserait lui reprocher son enthousiasme ? N'est-il pas fondé sur les faits eux-mêmes ? D'ailleurs, il a la prudence de reconnaître qu'il n'est pas facile pour un écrivain anglophone d'aborder l'étude des institutions britanniques sans faire écho aux sentiments et aux émotions qui s'emparent de lui. Mais il avoue qu'il a l'ambition d'être objectif.

A-t-il réalisé cette ambition ? Jusqu'à un certain point, on peut répondre affirmativement à cette question. Par exemple, il admet que l'Angleterre, à cause de sa position insulaire, a bénéficié d'une chance refusée aux autres nations d'Europe. N'ayant pas d'ennemis puissants à ses frontières, elle a joui d'une grande sécurité qui lui a permis d'innover dans l'art et dans la science du gouvernement des hommes. M. Lower n'a pas la naïveté de soutenir que les Anglais avaient des innéités particulières qui en auraient fait un peuple élu. Il rappelle que, dès les XIV^e et XV^e siècles, l'Angleterre avait clairement affirmé son indépendance comme nation distincte. La conquête normande et l'isolement de cette population détachée du continent européen avaient grandement contribué à cette prise de conscience nationaliste. Les Anglais ont eu le privilège de conquérir très tôt leur liberté nationale et ils l'ont toujours conservée. L'auteur aurait peut-être pu souligner davantage ce fait important.

Partout où elle a émigré pour fonder d'autres nations, la race anglaise a découvert un milieu favorable à l'établissement et à l'épanouissement de ses traditions et de ses institutions. Ses succès initiaux l'avaient préparée à d'autres succès. On a déjà dit que rien ne réussit comme le succès. Le bon sens populaire soutient avec raison que la chance favorise toujours les mêmes. La supériorité de la race anglaise est due, non pas à des qualités particulières, mais à un ensemble de facteurs qui lui ont donné les moyens de réaliser ce qu'elle a réalisé. M. Lower n'a pas dit jusqu'à quel point les nations britanniques d'Europe, d'Amérique et du Pacifique ont été chanceuses. Elles ont obtenu des avantages qui ont été refusés à d'autres nations dont, néanmoins, la contribution à la civilisation occidentale n'a pas été négligeable et dont l'influence se continue toujours. Les porte-parole de l'*Anglo-Saxondom* ont trop tendance à l'oublier.

* * *

L'auteur se laisse particulièrement influencer par son britannisme lorsqu'il tente d'analyser — sans trop s'y attarder heureusement — le problème de la liberté chez les peuples qui ont été victimes de l'impérialisme britannique. Il semble croire que les nations étrangères intégrées — bien malgré elles — dans l'*Anglo-Saxondom*, auraient reçu en pur don le *liberal democratic way of life*. M. Lower n'est pas le seul à entretenir cette illusion puérile grâce à laquelle les conquérants anglais se sont toujours donné une "bonne conscience". Elle est commune à tous les historiens et à tous les *political scientists* anglophones — qu'ils soient de la Grande-Bretagne, du Canada anglais ou des Etats-Unis — qui ont étudié l'impérialisme de l'*Anglo-Saxondom*. Fait encore plus troublant : plusieurs interprètes officiels des populations conquises par la race anglaise ont nourri la même illusion. La vérité est bien différente. Un conquérant ne peut pas apporter la liberté à la nation qu'il a vaincue et qu'il domine parce que, par sa simple présence, il lui enlève son indépendance nationale. Même s'il l'initie, comme minorité soumise à sa tutelle, aux institutions démocratiques de gouvernement. M. Lower a lui-même prévu ce cas lorsqu'il déclare : "Confier sa liberté à d'autres c'est de l'esclavage."

Deux nations blanches, autrefois conquises par les armées britanniques et dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, font encore partie de l'*Anglo-Saxondom*. Ce sont les Boers et les Canadiens français. M. Lower constate que les Boers n'ont aucune tradition démocratique. La poli-

tique préconisée par le parti nationaliste de M. Malan s'inspire beaucoup plus du nazisme que du *liberal democratic way of life*. Ce fait n'a rien de surprenant. Privé de sa liberté nationale et soumis à un conquérant, le peuple Boer ne pouvait pas créer une société vraiment démocratique. Il a subi les institutions britanniques comme étant celles d'un maître. Depuis qu'ils ont obtenu le contrôle du gouvernement de l'Afrique du Sud, les nationalistes Boers ne songent qu'à reprendre leur liberté nationale. Ils n'ont pas oublié la conquête de 1902. Formant la majorité de la population blanche, les Boers veulent redevenir les maîtres de leurs destinées. La victoire démographique de cette nation conquise a complètement modifié l'évolution historique de l'Union sud-africaine. Un peuple ne peut pas établir un *liberal democratic way of life*, s'il n'a pas d'abord la sécurité et l'indépendance. M. Lower prend ses rêves pour des réalités lorsqu'il écrit que la guerre anglo-boer de 1899-1902 a "en même temps éteint et garanti" l'indépendance du peuple Boer. Si les Boers deviennent un jour indépendants, ce ne sera pas parce qu'ils ont été conquis par les Anglais, mais parce qu'ils auront été capables de se libérer de leur domination. Peut-être ensuite pourront-ils apprendre à penser et à vivre démocratiquement ? Souhaitons-le.

L'histoire des Canadiens français ressemble à celle des Boers. Elle est encore plus tragique, car les conquis de 1760 n'ont pas réussi la revanche des berceaux. Pour eux, pas de victoire démographique qui remettrait tout en question. Avant la Conquête anglaise, les Canadiens du XVIII^e siècle formaient une société normale, dynamique, en plein développement. Ils avaient des institutions politiques et économiques entièrement à leur service. Appuyés par la France, ils jouaient pleinement leur rôle, comme collectivité distincte et autonome, en Amérique du Nord. Maîtres du territoire qu'ils habitaient seuls, ils avaient l'entière liberté d'être eux-mêmes. Ils influençaient considérablement la politique coloniale et métropolitaine. En 1755, le roi de France s'était rendu à leur demande et avait nommé l'un des leurs comme gouverneur général de l'Empire français d'Amérique. Les Canadiens, il est vrai, ignoraient le régime parlementaire, l'*habeas corpus* et le jury. Mais il faudrait être ignorant pour prétendre qu'ils ne vivaient pas dans une société libre. Ils étaient pleinement satisfaits de leur mode de vie et dirigeaient eux-mêmes l'orientation du pays qu'ils avaient fondé, peuplé et développé avec l'aide de leur mère-patrie.

La situation changea radicalement après 1763. Comme individus, les Canadiens conservèrent leur droit de propriété et leur liberté personnelle. A la condition de respecter les lois, qui étaient les mêmes pour tous. Ils apprirent à apprécier l'*habeas corpus*, l'institution du jury et le code criminel anglais. On peut même soutenir — jusqu'à un certain point — que les institutions juridiques anglaises protégeaient plus efficacement chaque citoyen contre les abus de pouvoir du gouvernement. De plus, il faut reconnaître que le conquérant se montra très généreux puisqu'il concéda à la population conquise un minimum de liberté religieuse et lui laissa ses lois civiles. Mais comme groupe ethnique, parce que vaincus, conquis et occupés, les Canadiens avaient perdu la maîtrise de leurs destinées. Privés de la métropole dont ils avaient encore absolument besoin pour s'équiper, ils végétèrent à l'intérieur d'un empire commercial étranger. Au lieu de vivre et de s'épanouir comme nation distincte et indépendante, ils survécurent pauvrement comme minorité linguistique sur un territoire dont ils avaient déjà été les seuls propriétaires. Cela ne les empêcha pas de recevoir du conquérant ses institutions parlementaires. Ils obtinrent le droit de vote. Un parti politique canadien se forma. Ils eurent des journaux que l'on disait libres. En un mot, ils acquirent tous les instruments nécessaires pour se donner l'illusion, comme groupe national distinct, d'avoir un *liberal democratic way of life* et d'influencer la marche des événements. Toutefois, lorsque Papineau et ses partisans, qui représentaient la masse des électeurs, réclamèrent le *self-government*, ils se rendirent compte que la minorité anglaise du Bas-Canada, maîtresse de la vie économique de la vallée du Saint-Laurent et appuyée par les autorités coloniales et impériales, n'entendait pas respecter les règles de la démocratie. Les événements de 1837-1841 prouvèrent que la loi de la majorité ne fonctionne pas quand elle favorise une population conquise. La colonie obtint effectivement le *self-government*, lorsque les Canadiens furent devenus une minorité dans le gouvernement et dans le pays.

Devons-nous être surpris alors de constater que les Canadiens français, comme groupe ethnique distinct, ne pensent pas et ne vivent pas démocratiquement ? Des observateurs bien intentionnés diront qu'ils ont une conception de la démocratie qui serait différente de celle des *Canadians*. Cette explication n'a aucun sens : une société est libre ou elle ne l'est pas. Les Canadiens français ne peuvent pas savoir ce qu'est la démocratie puisque la Conquête anglaise et la victoire démographique du Canada

anglais leur ont enlevé leur liberté nationale. Une nation qui n'a pas l'indépendance est incapable de se donner par elle-même des institutions et une véritable tradition démocratiques. Quoiqu'ils n'aient pas été complètement assimilés par les conquérants et leurs héritiers *Canadians*, les Canadiens ont vécu et vivent encore dans une complète insécurité comme groupe ethnique. Or tous les spécialistes de la science politique enseignent que les institutions démocratiques ne s'établissent et ne se développent normalement qu'à l'intérieur d'une société jouissant d'une grande sécurité. La société canadienne-française a toujours vécu menacée. A l'époque coloniale française, les Canadiens faisaient face à un ennemi puissant contre lequel ils menèrent une lutte qui dura 70 ans. Ils la perdirent. Leur sort devint encore plus précaire après la défaite. Soumis d'abord aux décisions du gouvernement anglais et des administrateurs coloniaux, partiellement dominés ensuite par la riche minorité anglaise du Bas-Canada et en butte à son hostilité, finalement placés, depuis l'Acte d'Union, sous la tutelle de la majorité *Canadian*, ils n'ont jamais exercé le *self-government*. Et ils ne l'exerceront jamais. Echéance fatale réservée à un peuple conquis qui a survécu comme minorité ethnique dans le pays que ses ancêtres ont fondé.

Tous ceux qui se scandalisent et qui se demandent pourquoi la société canadienne-française est si peu démocratique devraient mieux étudier l'histoire des Canadiens français depuis la Conquête anglaise. Ils ne sauront pas ce qui s'est réellement passé, aussi longtemps qu'ils refuseront d'accepter les conclusions qu'impose au chercheur une analyse objective de l'évolution historique du Canada français. L'autoritarisme des dirigeants — à tous les échelons de la vie sociale — et le servilisme de leurs administrés, l'avisement de la presse, la peur qui étouffe les moins pusillanimes, le conformisme exagéré du milieu, l'esprit grégaire qui le guide, l'immobilisme qui le paralyse, l'impuissance à réaliser de grandes oeuvres collectives sont les caractéristiques de toute société qui n'a pas eu la chance de s'épanouir dans un climat de sécurité et de liberté. Une conquête et une occupation étrangères n'ont jamais contribué à créer un tel climat. Pourquoi chercher ailleurs les causes du statisme de la société canadienne-française ? Celle-ci n'a pas eu la liberté de se développer normalement. Elle a survécu. Mais elle n'a pas vécu.

Ne tenons pas trop rigueur à M. Lower de ne pas comprendre l'évolution historique et le comportement politique du Canada français.

Son livre demeure, néanmoins, une étude opportune sur le *liberal democratic way of life*. Et rappelons-nous qu'il est très difficile, impossible même, pour les chercheurs anglo-canadiens, de poser le problème canadien-français dans toute sa réalité brutale. Cette tâche revient aux spécialistes canadiens-français qui se consacrent aux sciences de l'homme. Ils ont la responsabilité de décrire les maux dont souffre la société canadienne-française et d'en donner les causes véritables. Il serait injuste de reprocher aux *Canadians* leur interprétation fausse de la société canadienne-française si les Canadiens n'ont pas la science et le courage nécessaires pour se définir eux-mêmes. Ils y parviendront à la suite de longues recherches qui détruiront toutes les illusions dont se nourrit la pensée canadienne-française depuis plusieurs générations. Il est urgent de dire toute la vérité. Même au risque de troubler la "bonne conscience" de tous ceux qui refusent de voir les faits tels qu'ils sont et qui continuent à prendre leurs désirs pour la réalité.

Université de Montréal.

Michel BRUNET